

Le 3 juillet 2023

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 3 juillet 2023, au siège de la Région à Caen, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner plus de 150 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- Plus de **1,83 million d'euros** sous forme de prêt à taux nul au titre du dispositif Impulsion Développement, **pour accompagner les projets de développement de 8 entreprises normandes**, dont 300 000 euros à l'entreprise Les Enrobés de l'Estuaire, située à Val d'Arry (14) pour l'acquisition d'une centrale fixe d'enrobé à chaud, et 300 000 euros à la Marine SAS, à Barneville Carteret (50), pour le rachat du fonds de commerce du bar, hôtel, restaurant « La Marine ».
- **529 015 euros sous forme de prêt à taux nul et 65 432 euros de subventions au titre du dispositif « Impulsion Environnement »**, dont 294 447 euros aux Transports Duboc, situés à Gonfreville l'Orcher (76), et spécialisés dans le Transport routier de conteneurs maritimes, pour l'acquisition d'un tracteur électrique et d'une borne de recharge ;
- **un montant total de 117 139 euros de prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Proximité »** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 6 entreprises normandes ;
- **911 311 euros sous forme de prêt à taux nul et 42 707 euros de subventions au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 21 entreprises normandes en situation de fragilité et permettre la sauvegarde de 341 emplois ;
- **514 000 euros d'aides au titre du dispositif « Start Coup de Pouce »** pour soutenir la reprise ou la création de 96 entreprises de moins de 10 salariés en Normandie ;
- **472 740 euros pour accompagner les actions de structures de l'Economie Sociale et Solidaire.**

INNOVATION

- Développer les projets collaboratifs d'innovation

Les élus régionaux accordent 730 766 euros pour financer 3 projets collaboratifs d'innovation entre entreprises et équipes de recherche :

- Le projet Clear Space, porté par les entreprises Drone XTR au Havre (76), Cordon DS2i à Val de Reuil (27) ainsi que l'Université Le Havre Normandie (LITIS), qui a pour objectif de développer une solution globale permettant de constituer des preuves juridiques de la violation d'une zone à accès restreints sur des sites sensibles ;
- Le projet Agri Innov Normand, porté par les associations de la Ferme Expérimentale de la Blanche Maison à Pont Hebert (50) et l'Institut de l'Elevage (IDELE), avec l'objectif de création de plateforme d'innovation et de démonstration pour l'agriculture normande, afin d'accélérer la recherche de solutions innovantes face aux enjeux de l'agriculture.

- Le projet collaboratif d'innovation « Neo-Reeduc », porté par l'Université de Caen Normandie (laboratoire GREYC) et l'entreprise Neo Xperiences, pour la mise en place de nouveaux dispositifs de rééducation motrice intégrant les technologies de réalité virtuelle, mixte et augmentée afin de rendre l'expérience plus attractive et efficace pour les patients avec le soutien des structures de rééducation (IEM, CMPR, IMPR et SSR) pour valider le produit proposé par le consortium.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- 25 millions d'euros pour soutenir l'enseignement supérieur

➤ Normandie Sup'

Les élus régionaux accordent plus de **13,98 millions d'euros pour soutenir différents projets au titre du dispositif Normandie Sup'** :

- **plus de 8,11 millions d'euros** pour accompagner 12 projets de transformation de l'offre de formation et d'accueil de nouvelles formations, portés par des établissements d'enseignement supérieurs normands ;
- **plus de 3,07 millions d'euros pour accompagner** 12 projets au titre de l'orientation, réussite et insertion, déposés par les établissements et associations ;
- **plus de 2,79 millions d'euros pour soutenir** 11 projets proposés par les établissements d'enseignement supérieur pour garantir une qualité de vie et d'environnement pendant les études, et un accompagnement de qualité, et soutenir la réalisation de leur stratégie d'établissement.

➤ Normandie Recherche

La Région a mis en place le dispositif Normandie Recherche, afin de contribuer à soutenir les ambitions des étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs et institutions ESRI normands pour favoriser leur réussite. A ce titre, les élus régionaux attribuent une enveloppe totale de plus de **9,71 millions d'euros** au titre de ce dispositif, dont :

- Plus de 1,05 million d'euros pour accompagner 3 projets Normandie Recherche – Objectifs Labels d'excellence ;
- Plus de 4,68 millions d'euros pour soutenir 34 projets Normandie Recherche – Projets Emergents ;
- Plus de 2,06 millions d'euros pour financer 36 allocations doctorales financées à 50%.

JEUNESSE ET SPORT

Au titre de sa politique en faveur du développement des pratiques sportives sur tout le territoire et du rayonnement du sport normand, la Région a attribué les subventions suivantes :

- **44 839 euros à la Commune de Mondeville** pour le financement de la rénovation partielle du gymnase Lafond ;
- **28 000 euros à la Commune de Bretteville sur Odon** pour le financement de la construction de deux terrains de basket 3X3 ;
- **30 000 euros à la Commune de Colombelles** pour le financement de la création d'un terrain de foot à 5 ;
- **15 443 euros à la Commune de Thury Harcourt-Le Hom** pour le financement de la création d'un terrain de foot à 5 ;
- **144 000 euros** au total pour accompagner 19 événements sportifs dans 12 disciplines sur le territoire ;
- **66 000 euros** pour accompagner l'organisation de 6 événements nautiques.

- Mobilité internationale des jeunes normands

Au titre de sa politique en faveur du sport et de la jeunesse, la Région a accordé 281 840 euros pour favoriser la mobilité de 461 jeunes Normands au titre du **dispositif Pass Monde**.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Au titre de sa politique en faveur de l'aménagement du territoire, la Région accorde les subventions suivantes :

- **Plus de 1,24 million d'euros à la Métropole Rouen Normandie** pour la réalisation d'un aménagement cyclable avenue du Mont Riboudet et quai Gaston Boulet à Rouen ;
- **608 203 euros à la Communauté de Communes du Pays de Falaise** pour la réhabilitation d'une friche commerciale pour la création d'un pôle Economique Sociale et Solidaire à Falaise,
- **Une enveloppe globale de 754 804 euros** pour permettre la réalisation de 8 projets de réhabilitation et de rénovation issus de l'appel à projets « Renforcement de l'attractivité des centres des villes reconstruites » ;
- **38 269 euros à la Commune de Saint-Pierre-des-Fleurs**, pour la création d'une piste cyclable le long de la RD 840 et de l'aménagement de la voie verte « Sente aux Drapiers » ,
- **60 870 euros à la Commune de Grand Bourgtheroulde**, pour la création d'une liaison douce entre le chemin des Noés et l'allée des Acacias.

- 6,05 millions d'euros pour concrétiser les projets d'investissement des EPCI

Les élus régionaux attribuent une enveloppe globale de plus de **6,05 millions d'euros dans le cadre des contrats de territoires**, permettant la réalisation de 5 projets d'investissement structurants portés par les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, dont :

- Plus de 5,39 millions d'euros à Rouen Normandie Aménagement Société Publique Locale pour l'aménagement de l'écoquartier Flaubert ;
- 359 278 euros à la Communauté d'Agglomération Seine Eure pour la restauration du Bailliage de Pont-de-l'Arche.

- Label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »

La Région a pour ambition de promouvoir l'architecture de la Reconstruction, par la création du label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie », qui s'est fixé pour objectifs de mettre en avant à la fois son intérêt historique et architectural, mais aussi son potentiel culturel et touristique et sa place dans l'aménagement du territoire et dans le cadre de vie des habitants.

Les élus régionaux ont ainsi décidé d'accorder le **label « Patrimoine de la Reconstruction en Normandie »** aux communes de :

- **Evreux**, pour son périmètre retenu : l'ensemble des îlots reconstruits du centre-ville, en y associant le lycée Notre-Dame, la cité du Château d'Eau, les chalets autrichiens, les chalets allemands du quartier Saint-Michel et la cité administrative ;
- **Rives-en-Seine**, pour son périmètre retenu : le centre-ville avec l'ensemble des bâtiments (habitations, commerces et équipements publics) détruits en 1940, ainsi que l'usine désaffectée dite « Fiducial ».

- Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires

La Région a créé le dispositif « **Soutien à l'innovation dans les quartiers prioritaires** », pour permettre un soutien spécifique aux acteurs de la politique de la ville pour des opérations innovantes et structurantes, non éligibles aux dispositifs de droit commun mais en lien avec les compétences de la Région. Ce dispositif prévoit spécifiquement un soutien aux projets de sensibilisation à l'entrepreneuriat en amont de l'émergence du projet d'entreprise ainsi qu'à l'ingénierie pour la mise en place de projets contribuant à l'accès à un parcours d'insertion professionnelle.

La Région accorde donc :

- **23 617 euros à l'Association Maison de l'Emploi et de la Formation du Cotentin**, pour son projet "Verts les métiers de demain", qui a pour objectif d'utiliser le thème de l'adaptation pour acculturer aux métiers verts et verdissants de la transition écologique

(dont certains sont en grande tension) pour redonner envie de s'y orienter et d'amener des personnes éloignées de l'emploi dans un parcours visant à développer leur employabilité dans les métiers de la transition écologique.

- **16 300 euros à l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique de Caen** pour la mise en place du dispositif Citéslab – Révélateur de talents sur le territoire de Caen la Mer Le CitésLab de Caen La Mer ;
- **12 000 euros à l'Association Le Tunnel de Caen**, pour son projet de découverte des métiers audiovisuels par une mise en pratique répondant au plus près aux besoins identifiés. A travers la pratique numérique et artistique autour de 3 thèmes (rdv sonores, projet de création musicale, résidence technico-artistique du festival Aerolive de TFT), ce projet permet aux jeunes de La Grâce de Dieu à Caen, suivis par la Mission Locale ou susceptibles de l'être, de pratiquer et de découvrir les métiers audiovisuels dans le but de les mettre en relation avec les formations proposées par les organismes locaux.

SANTE

Le Centre hospitalier d'Avranches-Granville a pour projet la restructuration du site de Granville, décomposé en 3 tranches :

- Création d'un service de court séjour gériatrique de 30 lits et d'une unité cognitivo-comportementale de 10 lits ;
- Restructuration des soins de suite et de réadaptation (30 lits) avec la création d'un plateau technique de rééducation ;
- Rénovation des locaux du service de médecine polyvalente (30 lits) et de l'unité de soins palliatifs (10 lits).

Le projet prend en compte une composante économie d'énergie avec notamment la remise à niveau intégrale des performances énergétiques du bâtiment (mise en service en 1983). La Région a décidé d'aider à sa réalisation à hauteur d'une subvention maximale de maximal de 2,6 millions d'euros au titre du dispositif « Soutien aux établissements de santé de Normandie au titre du plan régional d'investissement issu du Ségur de la santé (2021-2030) ».

AGRICULTURE ET PECHE

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et de la pêche, la Région accorde :

- **567 958 euros pour la filière aquaculture en Normandie**, afin de promouvoir des activités aquacoles durables à long terme sur le plan environnemental, en renforçant la compétitivité de la production aquacole ;
- **153 910 euros pour la filière transformation et commercialisation en Normandie**, dans le but de promouvoir la commercialisation, la qualité et la valeur ajoutée des produits de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la transformation de ces produits ;
- **Plus de 1,3 million d'euros en faveur des investissements de la filière pêche** (installation jeune pêcheur, amélioration des conditions de travail, de confort, de sécurité et de la qualité à bord à terre...)

- Concours de volailles à l'Abbaye aux Dames à Caen

La Région Normandie, organise un concours dont l'objectif est la promotion des filières volailles normandes. L'objectif de ce concours est de valoriser l'excellence des volailles élevées en Normandie ou de races normandes produites en Normandie sous la forme de leurs présentations sur l'étal (carcasses, volailles roulées notamment, seront effilées et non éviscérée). Ce concours permet également de promouvoir le travail des éleveurs, transformateurs, filières de production et/ou de commercialisation de la volaille en Normandie.

Il sera intitulé « concours de volailles normandes », et sera accessible sur le site internet de la Région Normandie : <https://www.normandie.fr/> Il se tiendra le 7 décembre 2023, à l'Abbaye

aux Dames. Ce concours a vocation à être organisé tous les ans, il concernera uniquement des carcasses de volailles. La participation au concours est gratuite.

- Encourager l'installation des agriculteurs

Dans le but de soutenir l'installation des Jeunes Agriculteurs et participer au renouvellement des générations en agriculture, la Région accorde une enveloppe globale de **391 500 euros à 20 agriculteurs**, au titre de la **Dotations Jeune Agriculteur**.

En outre, au titre de son dispositif « **Normandisation du cheptel** », la Région accorde 14 800 euros à 5 éleveurs normands.

FILIERE EQUINE

- Soutien aux investissements de la filière équine

La Région accompagne le développement des entreprises de la filière équine par un soutien à la réalisation de leurs investissements, en particulier dans les zones rurales où le développement des activités économiques non agricoles est essentiel pour assurer une complémentarité d'activités, maintenir et créer des emplois dans ces zones parfois fragilisées. Ainsi, dans le cadre de l'appel à projets « **Soutien aux investissements de la filière équine** », la Région attribue **192 166 euros** pour la réalisation de **8 projets d'investissements** de professionnels de la filière équine (création d'une piste, pose de clôtures, implantation d'abris dans les paddocks, réfection du sol de la piste et aménagement des boxes...)

- Soutien à la performance des éleveurs normands de chevaux Selle Français

Ce dispositif a pour objectif d'inciter les éleveurs-naisseur normands à valoriser leurs chevaux dans le cadre de ces circuits officiels de caractérisation et de sélection. A ce titre, la Région accorde une enveloppe globale de 37 500 euros à 28 éleveurs (1 500 euros pour un poulain de l'année, 1 000 euros pour un cheval âgé de 4 à 7 ans).

CULTURE

Au titre de sa politique en faveur de la culture en Normandie, la Région accorde les subventions suivantes :

En outre, les élus régionaux attribuent les aides suivantes :

- **200 000 euros au titre du « Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuel et multimédia »**, à la société Diaphana Films pour la production du long métrage cinéma « Tout recommencera » de Jérôme Bonnell ;
- **74 000 euros pour l'organisation de 14 festivals d'arts, plastiques, cinéma et audio-visuel, vie littéraire et savoirs en Normandie**, dont 14 000 euros à l'Association du Festival du Film de Cabourg pour l'organisation du 17^e Festival du Film romantique de Cabourg.

- 151 622 euros pour accompagner et valoriser la culture et le patrimoine normand

La Région Normandie entend poursuivre sa politique d'enrichissement des collections labellisées Musées de France et participer également à leur conservation et restauration.

Ainsi, **151 622 euros sont attribués à 15 projets au titre du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) et du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR)** piloté par la Région Normandie et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie en faveur des musées de Normandie, dont 10 800 euros à la Commune de Eu (76), pour la collection du Musée du Château "Portrait de Louis XIV et de sa famille".

- Accompagner le spectacle vivant en Normandie

85 000 euros pour l'organisation de 3 projets culturels, dont 2 festivals :

- **70 000 euros à la Comédie de Caen - CDN de Normandie** pour son projet "Parcours en Actes" en 2023, initié dans le cadre de la crise sanitaire, qui apporte des réponses

aux questions liées à l'insertion des jeunes artistes dramatiques, notamment normands, et à la visibilité des auteurs contemporains, par la mise en oeuvre d'un dispositif rassemblant actions de formation initiale, actions de formation continue, et leviers d'insertion et de rencontres entre artistes jeunes et confirmés ;

- **10 000 euros à l'Association Villerville et Compagnies (14)**, pour l'organisation de la 10ème édition du Festival à Villerville (août 2023), qui se déroule sur un week-end et prévoit d'accueillir une cinquantaine d'artistes et techniciens pour une vingtaine de représentations dans divers lieux de la ville. Le festival revendique pour ligne de programmation le travail de jeunes équipes artistiques émergentes.
- **5 000 euros à l'Association Lisieux Bouge ! (14)** pour l'organisation de la 3ème édition du festival "Lisieux Grands Ouverts" du 29/09/2023 au 01/10/2023, qui propose une programmation éclectique et pluridisciplinaire, en extérieur, accessible au plus grand nombre.

TOURISME

Dans le cadre de sa politique en faveur du tourisme et de l'attractivité de la Normandie, la Région attribue :

- **29 689 euros à la SAS Calvados Christian Drouin** pour accompagner le développement et l'aménagement de l'espace d'accueil et de visites de la distillerie ;
- **111 498 euros au Comité Régional de Tourisme Equestre de Normandie** pour la mise en oeuvre de son programme d'actions 2023-2025, dans le cadre du contrat d'objectifs de la filière équine.

- Tourisme pour tous : Prieuré Saint Gabriel à Creully sur Seulles

300 000 euros ont été voté pour la rénovation et transformation du prieuré saint Gabriel à Creully sur Seulles (14). Situé sur la route des abbayes normandes, à Creully, le Prieuré Saint Gabriel a été fondé en 1058 par les Bénédictins de Fécamp. Depuis 1919 et jusqu'en 2021, il hébergeait une école d'horticulture en collaboration avec l'institut Lemonnier de Caen. Afin de préserver le patrimoine et maintenir une activité sur les lieux, les propriétaires souhaitent aujourd'hui rénover et transformer le Prieuré en la Création d'un centre d'accueil multi-publics : classes de découverte, groupes "Seniors en Vacances", randonneurs, personnes en situation de handicap, chantiers d'insertion ...

DEVELOPPEMENT DURABLE

- Mobilité durable

La Région soutient le déploiement d'infrastructures publiques de recharge pour véhicules à motorisation gaz naturel. 200 000 euros ont été alloués pour la construction d'une infrastructure d'avitaillement en BioGNV à Carentan Les Marais (nœud routier N13 et N174). Cette station comportera 2 pistes de recharge BioGNV et un compresseur 600 Nm3 pour l'avitaillement sécurisé de 7 à 9 Poids lourds par heure.

- Plan Normandie Bâtiments durables

Au titre du dispositif IDEE "Action rénovation énergétique des copropriétés", la Région accorde 252 000 euros à 2 projets de rénovation énergétique de copropriétés, dont 192 000 euros à FONCIA NORMANDIE représentant le syndicat de copropriétaires "Les Fleurs" pour la rénovation énergétique BBC de la copropriété "Les Fleurs" (15 lots) située 30 rue Dufay à Rouen.

- Plan Normandie Haie

Les six territoires suivants ont été désignés comme « Territoires Normandie Haies », suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Opération Normandie Haie » : Saint-Lô Agglo, Le Havre Seine Métropole, Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, Communauté

d'Agglomération Seine-Eure, Parc Naturel Régional du Perche, et Caen la Mer. A ce titre, un montant total de 480 000 euros leur est attribué pour la réalisation de leur programme d'actions e faveur des haies sur leur territoire.

En outre, une enveloppe globale de 728 000 euros a été attribuée aux 4 Parcs Naturels Régionaux Normands pour les projets inscrits à leur programme d'actions 2023.

Contacts presse :

Laure Wattinne – laure.wattinne@normandie.fr – 06 44 17 55 41

Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr - 06 13 99 87 28